



Votre bulletin communautaire

Le journal de bord

Vol. 6, No. 1

Le 31 mars 2020

ÉDITION SPÉCIALE 1 : COVID-19

Vous n'êtes pas seuls face au Covid-19 (coronavirus). Nous devons tous respecter les consignes données pour limiter la propagation : se laver les mains souvent, rester chez soi et pratiquer l'isolement social (2 mètres/ 6 pi.).

MESSAGE DU MAIRE JEAN HÉBERT

Tout d'abord, j'espère que vous vous portez bien. Nous vivons des temps difficiles avec cette pandémie. Nous devons intensifier nos efforts pour éviter les transmissions communautaires en suivant les directives d'urgence de nos gouvernements. Travaillons ensemble comme une société responsable et gardons courage. Ayons une pensée bien spéciale envers les employés des services essentiels et remercions-les chaleureusement. N'hésitez pas à m'appeler au 381-0044 si vous pensez que je peux vous aider ou contactez le bureau municipal.

SIGNELEZ LE 8-1-1 si vous pensez avoir des symptômes du Covid-19 et que vous avez besoin d'être testé.

SIGNELEZ LE 1-833-784-4397 de l'Agence de santé publique du Canada si vous n'avez pas de symptômes mais avez des questions concernant la Covid-19.

SIGNELEZ LE 1-844-462-8387 si vous voulez porter plainte pour non-conformité des consignes d'isolement.

SERVICES POUR LES CITOYENS DE COCAGNE

A) Une ligne (875-5078) sera accessible du lundi au vendredi de 8 h à 10 h et de 18 h à 20 h et pourra être utilisée pour les raisons suivantes :

i) Par les citoyens qui recherchent des informations spécifiques à notre communauté en rapport avec le Covid-19, par exemple : fermeture de commerces, changement des heures d'ouverture, etc.

ii) Pour les personnes qui veulent offrir leur aide en tant que bénévoles dans cette période de crise, donnez votre nom au bénévole des mesures d'urgence qui va répondre à cette ligne.

B) Livraison d'épicerie - Afin de limiter les contacts, vous pouvez faire préparer une commande d'épicerie (minimum de 10 articles). Vous pouvez téléphoner chez Cocagne Variety Ltd. au 576-6648, entre 9 h 30 et 12 h, passer votre commande et payer par téléphone par carte de crédit. Si vous avez besoin que votre épicerie soit livrée à la maison à cause de quarantaine ou de besoins exceptionnels, un bénévole de l'OMU-Cocagne la livrera aussitôt que possible sur votre perron. Pour ceux qui peuvent ramasser leur commande eux-mêmes après que le magasin les a rappelés, quelqu'un la déposera dans le coffre-arrière de votre voiture. Soyez patients envers les employés et les bénévoles, ça peut prendre du temps. À noter que nous ne ferons pas la livraison de cigarettes, d'alcool et/ou de billets de loterie.

C) Livraison de prescription –(Quarantaine) Si vous désirez que votre prescription de la Pharmacie Guardian de Cocagne soit livrée à votre domicile, vous pouvez contacter la pharmacie au 576-6262 et payer votre commande par carte de crédit. Un bénévole ira la livrer à votre porte.

Ces services seront offerts aussi longtemps que les employés pourront fournir et que nous aurons des bénévoles disponibles.

CONSULTEZ LES PAGES FACEBOOK

- Communauté rurale de Cocagne
- Mesures d'urgence de Cocagne
- Pompiers de Cocagne

SYNTONISEZ LA STATION DE RADIO CJSE 89,5
À bientôt...